

**MINISTÈRE DE L'AGRO-INDUSTRIE ET**  
**DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE**

**COMMUNIQUÉ**

**Plan d'assistance financière pour la protection des fruits : Saison**  
**2016-2017**

Le Ministère de L'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire informe les producteurs de fruits (Letchis, mangues et longanes) et le public en général de la mise en place du Plan d'assistance financière pour la protection des fruits pour la saison 2016-2017. Ce plan vise à encourager l'achat de filets afin de protéger les fruits contre les oiseaux et les chauves-souris. La période de validité du plan s'étendra du 07 septembre 2016 jusqu'à la fin de février 2017.

Les bénéficiaires potentiels auront le droit à une subvention de 75% sur le coût du filet comme suit:-

Vergers : Subvention pour l'achat de filets pour couvrir 50% de la superficie du verger jusqu'à un maximum de 2 Arpents.

Arrière-cour : Subvention pour l'achat de filets pour couvrir un maximum de 5 arbres fruitiers.

**(NB : Chaque bénéficiaire aura droit à une seule demande.)**

Pour plus de renseignements et autres conditions, veuillez contacter le FAREI sur les numéros suivants, les jours de semaine, de 13:00 à 16:00 heures.

1. Mapou Model Farm (Tel: 266 2087)
2. Flacq Model Farm (Tel: 4138125)
3. Rivière des Anguilles Demonstration Centre (Tel: 6262554)
4. Plaisance Demonstration Centre (Tel: 6378112)
5. Quatre Bornes Sub - office (Tel: 4663885)
6. St Pierre Extension office (Tel: 4339350)

12 septembre 2016